

Comités de quartiers

Automne 2015 - Ouest, Est, Villeneuve, Centre Compte rendu

Charte de la démocratie locale

RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Une politique ambitieuse

- Une recherche d'exhaustivité dans les thèmes (éducation, aménagement urbain.....)
- Une recherche de diversité dans les formes (commissions, réunions publiques, ateliers....)
- Une recherche de complémentarité entre des instances rapprochées dans la proximité et des temps forts structurants centralisés
- Une volonté de couvrir tous les niveaux de participation (information, concertation, co-production, initiatives d'habitant-es)

Des habitant-es impliqués

- Participation aux instances / réunions proposées par la ville ou le CCAS
- Nombreuses initiatives collectives, y compris celles portées par des jeunes
- Une vraie exigence qui s'exprime dans les différents temps de bilan

Des axes de progrès identifiés

- Une vigilance à avoir sur le nombre et l'agencement des réunions
- Une vigilance à avoir concernant le suivi des demandes ou propositions des habitant-es et la construction de la réponse municipale
- Un enjeu à faire plus de liens entre les différentes instances participatives
- Une lisibilité à renforcer en ce qui concerne les niveaux de participation : information, co-production, concertation, etc.

Une évolution du contexte

Des compétences qui étaient auparavant communales sont aujourd'hui métropolitaines.

Des nouvelles instances en cours de lancement : Conseils citoyens, Comités consultatifs énergie & déplacements, Comités d'usagers des centres sociaux, généralisation de la gestion urbaine de proximité...

ATELIER « VERS UNE NOUVELLE CHARTE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE »

L'atelier s'est déroulé sur chaque comité de quartier.

Le relevé de propositions ci dessous est une synthèse des différentes contributions.

PROPOSITIONS TRANSVERSALES

Attendus généraux en matière de démocratie locale

- Articuler le quotidien et le long terme
- Privilégier des consultations ciblées
- Tenir les engagements, être transparent sur les décisions post-concertation
- Avoir des interlocuteurs-ices décisionnel-les autour de la table
- Préciser à chaque fois le niveau de participation proposé
- Veiller à la qualification/formation des habitant-es

Suivi des concertations et lisibilité :

- Permettre un accès à l'historique des concertations (comptes rendus, documents d'information,...)
- Permettre l'accès à un compte rendu de

réalisation

- Définir un délai proposé pour un compte rendu de réunion : 15 jours
- Prendre en compte des avis émis par les habitant-es : restituer les avis des habitant-es
- Justifier les décisions prises par la municipalité
- Renforcer la place de tiers qui jouent un rôle de garant : conseils syndicaux, syndicats de locataires, conseils citoyens

Prise en compte de la Métropolisation

- Clarifier les compétences ville/métropole
- Mieux informer sur l'activité des élu-es conseiller-es métropolitain-es échirollois-es
- Proposer une méthode sur le lien ville/habitant-es/métropole

Les publics, l'accès à l'information

Élargir le public en complétant les instances par :

- Des enquêtes
- L'implication d'habitant-es "ambassadeurs-ices"
- Des relais de proximité, municipaux et associatifs
- Un usage offensif des médias
- Un usage élargi du numérique : outils collaboratifs, archives des projets et des concertations, sondages en ligne,...

Vers une plus grande efficacité

- Permettre à chacun-e d'accéder facilement à l'ensemble des comptes rendus des différentes instances de concertation
- Tendre vers une plus grande spécialisation des instances
- Transmettre des dossiers thématiques en amont des réunions

différentes étapes de concertation

Opérations portées par des opérateurs privés

- Organiser la concertation dès que la ville est sollicitée

Le quotidien

- Permettre une meilleure réactivité aux demandes (répondre aux courriers, traiter les dysfonctionnements)...
- Permettre une plus grande lisibilité des espaces d'accueil et de traitement des demandes des habitant-es sur leur vie quotidienne
- Traiter des sujets recherchés : sécurité, circulation, propreté, embellissement
- Donner plus de place à une concertation ascendante, qui part de propositions des habitant-es, ce qui suppose :
 - une qualification des habitant-es
 - une confrontation des idées et des priorités
 - des critères clairs liés à l'intérêt général, au portage collectif, à la prise de recul.

Merci à toutes et à tous pour vos contributions. Ces éléments seront pris en compte dans le cadre de la réactualisation de la charte de la démocratie locale .

PROPOSITIONS CIBLÉES

Projets urbains

- Annoncer des règles claires sur le niveau de participation proposé et les marges de manœuvre
- Poser dès le départ les contraintes du projet
- Partager une vue d'ensemble du secteur concerné (densité, stationnements, espaces verts...)
- Privilégier une certaine intensité (des rencontres rapprochées) afin que les résultats soient tangibles et que l'action ait un vrai début et une vraie fin
- Permettre de retrouver l'historique des

Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance

Présentation par les élu-es et les services municipaux du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance

L'essentiel ...

- Renforcement de la présence sur le terrain de la police municipale
- Brigade de nuit de la police Municipale
- Numéro vert 24h/24h, 7 jours sur 7
0800 16 70 41
- Renforcement de la coordination ville-police nationale-justice
- Prévention situationnelle, ou comment anticiper les questions de sécurité dès la conception des espaces publics
- Renforcement de l'information via Cité Échirolles
- Renforcement du lien avec les habitant-es

→ Supplément Cité Échirolles oct 2015 téléchargeable sur de site de la ville :

<http://www.ville-echirolles.fr/publications/>

Nouvelles des projets urbains

CENTRE

Rocade & Rondeau

→ Le principe de réaménagement du Rondeau fait consensus au niveau des élus-es à la Métropole. Objectif : traitement de l'échangeur du rondou vers une rocade plus apaisée et une amélioration des liaisons douces. Néanmoins une difficulté à envisager le le projet de couverture compte tenu des coûts.

Îlot 7

Les habitant-es sont interpellé-es par l'esthétique des façades ainsi que par la hauteur du futur immeuble qui comportera 8 étages. Ils attirent l'attention également sur le problème de propreté du site qui n'a pas été suffisamment entretenu pendant les travaux.

→ la Ville entend les préoccupations des habitant-es concernant la forme urbaine. Le terrain est actuellement une friche dont l'entretien est du ressort

du propriétaire ; de tels dysfonctionnements sont dommageables mais malheureusement souvent présents dans la phase transitoire.

Accès à Comboire

→ C'est la Métropole qui gère cet accès. Pour l'améliorer il faut faire des études importantes ; A noter que les entreprises de la zone d'activité n'ont pas fait remonter de difficultés les concernant.

EST

Projet de renouvellement urbain Village II

→ Dernière phase avant l'échéance de la convention ANRU fin 2017. Le projet devrait être achevé en 2018.

→ Le projet urbain est transféré à la Métropole mais la ville reste maître d'ouvrage pour les équipements publics et les espaces verts. La voirie et les réseaux sont transférés à la Métropole.

Commerces de proximité

Le Maire rappelle l'orientation forte de la Ville, partout où il y a des projets d'aménagement il y a du commerce de proximité. En 10 ans le nombre de commerces a doublé, il n'y a pas d'espace vide. Pour Village 2 le problème se pose avec les commerces sur dalle, d'où le transfert de la pharmacie, du Kiné. Il est aussi évoqué que s'il n'y a pas pas de création de bureau de tabac ce n'est pas une volonté particulière de la Ville mais c'est le fait d'un refus des douanes. La ville n'est pas décisionnaire concernant l'installation de commerces.

Karting

Dans la cadre de la modification n°7 du PLU, avec l'accord de la Ville, la Métropole a pris une délibération qui suit les avis du commissaire enquêteur concernant la hauteur du bâtiment et le non report de la surface plancher, associée à la suppression du R+7 ponctuel.

Déchetterie

Le projet est porté par la Métropole. La ville porte les enjeux suivants : sur le plan esthétique, la future déchetterie doit avoir une vraie forme urbaine ; il y a également une attente de réduction des nuisances. Cette discussion se déroule sur fond d'augmentation par la Métropole de la taxe ordure ménagère (TOM).

Monsieur le Maire précise que c'est un projet qui doit se réaliser, une fois son financement finalisé avec la Métro.

VILLENEUVE

Projet urbain

→ L'objectif du projet urbain est de recréer de l'attractivité et une amélioration des conditions de vie des habitant-es

→ Un dossier pour Grenoble et Échirolles, seul retenu dans le cadre de l'ANRU sur toute l'Isère

→ L'immeuble de l'Avenue des États Généraux a fait l'objet d'échanges dans le cadre des réunions de concertation

→ L'importance du lien entre la concertation et le projet, qui doit se faire en équilibre avec les avis des habitant-es, les enveloppes financières et les relations entre les différents partenaires

→ Le projet entre en phase d'élaboration avec un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage mandaté à cet effet. Un cycle de concertation sera organisé

→ La concertation sur 2016 sera renforcée avec les nouveaux conseils citoyens

→ La Gestion Urbaine de Proximité, en tant que service quotidien aux habitant-es se doit d'être le plus exemplaire possible.

Des nouvelles des Conseils Citoyens

Les conseils citoyens sont des assemblées de quartier sous forme associative dédiées aux quartiers prioritaires du contrat de ville.

Le conseil citoyen Essarts Suireux est définitivement constitué, ceux de Village II et de Luire Viscose sont en cours.

Pour la première fois, les conseils citoyens ont examiné et donné un avis motivé sur les actions programmées dans le cadre du contrat de ville (début février), cet avis a été pris en compte par la Ville, la Métropole, l'État et les autres partenaires financiers.

Parmi les sujets sur lesquels les conseils citoyens auront à plancher d'ici juin 2016 :

- La structuration des conseils citoyens Village II et Luire Viscose
- Les projets de territoire définissant les priorités d'intervention sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Le suivi de l'affectation de moyens dédiés au cadre de vie par les bailleurs sociaux dans les quartiers

→ habitant-es de Village II et Luire-Viscose, il est encore temps de rejoindre le Conseil Citoyen de votre quartier !

Sur vos agendas ...

RÉSEAUX DES CENTRES SOCIAUX

- Ecureuils : 23/03/2016
- Ponatière : 05/04/2016
- Essarts : 07/04/2016
- Anne Frank : 14/04/2016
- Village Sud : 19/04/2016

JARDINS COLLECTIFS

- 5 avril - Atelier "lombricompostage" - Hôtel de ville
- 7 avril - Inauguration composteur des Granges
- 16 avril - Inauguration des jardins partagés du Village Sud

TEMPO LIBRE

Retenez dès maintenant votre dernier WE de mai et investissez les rues et places du centre ville pour la grande fête Tempo Libre !

PROJET URBAIN VILLENEUVE

31 mars – réunion publique de lancement de la dernière phase de concertation avant finalisation du projet urbain.